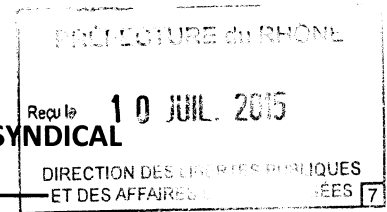


SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL



Le 30 juin 2015 à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 27 mai 2015, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 29 Nbre de membres présents (quorum): 23 Nbre de voix délibératives : 31
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 1

Etaient présents :

METROPOLE : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Marc GRIVEL

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE

COLLONGES : Françoise MAUPAS, François FOULON

CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN

LISSIEU : Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS

SAINT-GERMAIN :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE : Martine PUBLIE

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN

COUZON : Gérard DARDET,

LIMONEST : Denis VERKIN, Eric MAZOYER

POLEYMIEUX : Vincent PEYTEL

SAINT-DIDIER : Gérard KECK, Bernard COQUET

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Nicolas POUSSINEAU

Ont donné pouvoir : Jean-Michel CARON à Eric MAZOYER, Christian COLOMBO à Gérard DARDET, Charles MONNERET à Marc GRIVEL.

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Eric MAZOYER

Convention pour la restauration du lavoir de la Glande

Par délibération en date 25 octobre 2005 le SMMO a signé une convention de partenariat avec l'association lavoirs et petit patrimoine des Monts d'Or, présidée par Michel MATRAY.

Cette association partenaire actif du SMMO depuis de nombreuses années restaure régulièrement des éléments du patrimoine remarquable des Monts d'Or en lien avec les communes, le SMMO et les propriétaires (Glacière de Lissieu, Lavoirs, Cabane de la Puse,).

Cette association qui réalise de nombreux chantiers avec des bénévoles, des centres de formations, a sollicité le SMMO afin de mettre en place une convention avec le propriétaire de la parcelle A 701, Monsieur Patrick DEVEREAUX, sur laquelle se situe le lavoir de la Glande, situé sur Poleymieux au Mont d'Or. La mise en œuvre de cette convention permettra de réaliser un chantier de restauration durant l'été 2015 dans le cadre d'un chantier de jeunes international.

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la convention présentée et autorise le Président du SMMO à la signer.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme*

Le Président
 Max VINCENT

